



Les 10 commandements du randonneur

1. Respect du tracé des sentiers pour ne pas détériorer la végétation.
2. Je ramasse mes déchets pour les apporter à la prochaine poubelle.
3. J'apprends à connaître et à respecter la Faune et la Flore.
4. Je ne fais pas de feu dans la nature.
5. Je ne dégrade pas les cultures et plantations.
6. Je tiens mon chien en laisse.
7. Je me renseigne sur les périodes de chasse.
8. Je ne consomme pas l'eau des ruisseaux et rivières.
9. Je respecte la tranquillité des animaux sauvages et des troupeaux rencontrés.
10. Je prends connaissance des règlements pour l'accès aux réserves naturelles ou parcs nationaux.